

**16 juin 2006**

**Loi relative à l'attribution, à l'information aux candidats et soumissionnaires et au délai d'attente concernant les marchés publics et certains marchés de travaux, de fournitures et de services**

Cette loi a été abrogée par la loi du [17 juin 2013](#) .

Consultez ce document sur le portail fédéral Juridat.